

Le 25 novembre 2025

LETTRE ENVOYÉE PAR COURRIEL

Objet : Opposition au projet de loi 3 du gouvernement du Québec

Nous vous écrivons aujourd'hui en tant que membres de l'équipe de direction élue représentant 320 000 membres d'Unifor partout au pays, y compris près de 55 000 travailleuses et travailleurs au Québec.

À titre de plus grand syndicat du secteur privé au Canada, nous représentons des membres qui travaillent pour certains des plus grands employeurs au pays, notamment des employées et employés de votre entreprise. Nous vous écrivons pour vous exprimer notre extrême colère et nos profondes préoccupations à propos des récentes décisions du gouvernement de la CAQ au Québec. En déposant son projet de loi 3, le gouvernement a fait preuve d'un mépris flagrant envers le mouvement syndical et les droits des travailleuses et travailleurs protégés par la constitution.

Outre les problèmes qu'il soulève pour les travailleuses et travailleurs, ce projet de loi aurait des conséquences directes sur les employeurs. D'abord, le projet de loi 3 limite l'action politique des syndicats en restreignant l'usage des cotisations dans le but d'intervenir dans les discussions portant sur les lois, la réglementation ou les politiques publiques. La défense des intérêts économiques des membres dans les secteurs où ceux-ci exercent leurs activités est l'une des composantes importantes du travail d'Unifor, notamment en ce qui concerne la politique industrielle, les chaînes d'approvisionnement, les mesures de soutien à l'investissement, les conditions de travail équitables, la santé et la sécurité au travail, les échanges économiques, les règles sur le contenu local ainsi que la formation et le perfectionnement des compétences.

Unifor est un intervenant actif dans la sphère politique québécoise et canadienne et le syndicat continue de faire entendre sa voix afin de protéger et développer les secteurs industriels au sein desquels œuvrent nos membres. Grâce à ses interventions, notre syndicat a souvent contribué à protéger les emplois, à soutenir les investissements et à stabiliser les lieux de production. Le projet de loi 3 du gouvernement du Québec vient nuire à la capacité des syndicats à agir dans le contexte actuel où plusieurs secteurs doivent subir les conséquences de la guerre tarifaire déclenchée par les États-Unis qui met notre économie en péril comme jamais auparavant. Le projet de loi 3 aura pour effet

de nous empêcher d'être un joueur puissant et actif dans la défense des entreprises locales.

Ce projet de loi exige également que tous les scrutins secrets, y compris ceux visant la ratification des conventions collectives, se déroulent sur une période d'au moins 24 heures. Nous prévoyons que cette modification au Code du travail entraînera une hausse du nombre d'ententes de principe rejetées et donc par le fait même, du nombre de grèves. Les équipes de négociation qui présentent une version préliminaire de la convention collective lors des assemblées des membres ont l'obligation d'expliquer le contexte, le contenu ainsi que les enjeux ayant mené à la conclusion de l'entente de principe. Lorsqu'un scrutin se déroule sur une longue période, à l'extérieur d'une assemblée où tous les faits peuvent être présentés, les résultats peuvent être plus incertains. Nous croyons que ce type de méthode de vote réduit la capacité de conclure des conventions collectives dans un délai opportun, tout en ouvrant la porte à des cycles de négociation plus litigieux.

S'il devait prendre force de loi au Québec, le projet de loi 3 nuirait au cadre démocratique sur lequel reposent les relations de travail dans la province. Certains principes qui ont par le passé contribué au maintien de la paix syndicale au Québec seraient ainsi remis en question.

Par conséquent, les employeurs avec lesquels notre syndicat entretient une relation pourraient devoir composer avec des difficultés accrues et une plus grande incertitude en ce qui concerne leur main-d'œuvre.

Dans le contexte de la guerre économique déclenchée contre le Canada par le gouvernement américain, nous vous encourageons à réfléchir à la menace envers l'économie canadienne et les conséquences potentielles tant pour les employeurs que pour les travailleuses et travailleurs.

Aucune raison logique ne justifie que le gouvernement du Québec décide, dans le contexte politique actuel, de s'en prendre aux bases mêmes du mouvement syndical qui forme une partie intégrante du fondement économique et social du Québec.

Nous vous exhortons à reconnaître que ce n'est absolument pas le moment de s'attaquer aux travailleuses et travailleurs ainsi qu'à leurs syndicats. Nous vous demandons de faire entendre votre voix afin d'exprimer dès que possible ces préoccupations au gouvernement du Québec. Nous espérons que vous comprenez que nous avons tout intérêt à rassembler les forces des travailleuses et travailleurs, et de l'industrie afin d'établir clairement la voie à suivre pour bâtir un Québec prospère.

Nous demeurons à la disposition de tous les intervenants qui désirent joindre leur voix à la nôtre afin de protéger les bons emplois au Québec et au Canada, aujourd'hui et pour l'avenir.

Cordialement,



Lana Payne
Présidente nationale d'Unifor

/klcope343



Daniel Cloutier
Directeur québécois d'Unifor